

## Référentiel des formations STAPS<sup>1</sup>

### Introduction

Il s'agit dans ce document de présenter le cadre d'organisation et les attendus des maquettes de formation en STAPS.

C'est donc un document contractuel entre les UFRSTAPS qui garantit la qualité des formations et les compétences acquises dans des mêmes diplômes au niveau national.

C'est un document de référence pour construire et déposer les fiches RNCP, master tout d'abord puis licences académiques, deug et licences professionnelles et deust.

C'est un document de coopération avec les partenaires sociaux permettant la lisibilité de nos formations et la construction de parcours de formation du fait de son organisation en blocs de compétences.

Il organise la progression dans les études et les possibilités de validation.

C'est un référentiel de formation que chaque STAPS doit décliner, et organiser au niveau local en fonction de ses spécificités.

### Quelques définitions

- **Domaine de compétences** : les domaines de compétence sont communs à toutes les formations STAPS et les organisent. Ils sont généraux et renvoient à des classes d'activités. Ils regroupent ainsi des types de compétences semblables car faisant appel à des disciplines, des connaissances, des méthodes, des dimensions de métiers, des savoir-faire, des savoir êtres, des procédures qui se complètent pour former un ensemble cohérent.

Ces domaines organisent les blocs dans chaque formation et dans chaque niveau de formation dans lesquels ils se spécifient. Ils se développent en complexité et niveaux d'exigence au fur et à mesure des évolutions dans les niveaux d'étude, prennent une place plus ou moins importante en fonction de la diversification des formations.

- **Les blocs de compétence** :

Un bloc de compétence est une entité autonome certifiante avec un titre signifiant s'intégrant dans une formation inscrite au RNCP. Elle valide des compétences en relation avec un référentiel métier et avec les textes de l'enseignement supérieur. Ils peuvent être acquis séparément et constituer des formations continues plus ou moins courtes.

Un bloc est décliné en compétences spécifiques ou compétences constitutives

---

<sup>1</sup> Attention ce document est complété par les fichiers Excel de présentation qui correspondent à son opérationnalisation.

- Compétences constitutives : ce sont les compétences spécifiques à chaque bloc qui sont la carte d'identité du bloc. Elles précisent les capacités acquises des blocs.

- Les compétences certifiées : une compétence certifiée est une unité d'évaluation. elles correspondent à des compétences constitutives qui sont évaluées et donnent lieu à une seule certification. Une compétence certifiée peut correspondre à un bloc, mais un bloc peut donner lieu à plusieurs évaluations indépendantes nécessaires pour valider le bloc. De la même façon plusieurs compétences constitutives peuvent donner lieu à une seule évaluation, tout comme une compétence constitutive peut nécessiter une seule évaluation et donc une seule certification.

- Activité : les activités sont celle demandées par le métier auquel prépare la formation. Elles correspondent aux missions principales qu'aura à assurer le titulaire du diplôme en référence aux métiers visés.

Dans le cadre du référentiel commun STAPS, elles s'organisent par rapport aux domaines de compétences et se déclinent selon les blocs de compétences propres à chaque formation.

Dans les fiches RNCP les activités reprennent les titres des blocs dans l'ordre des domaines de compétence définis par les travaux de la C3D et en correspondance avec l'ordre des blocs DGESIP.

## Correspondance domaines de compétences du référentiel formation C3D STAPS et compétences DGESIP et ordre de présentation

En Introduction : nous sommes obligés de jongler avec le cadre institutionnel DGESIP qui n'a pas une cohérence aussi intégrative que le cadre construit dans la C3D qui a travaillé dans une logique de compétence en intégrant les dimensions professionnelles et transversales dans chacun de ses blocs. Ceci nous a obligé à rajouter un domaine 7 intégratif et à mettre à part les blocs demandés par les textes licence notamment sur les compétences transversales et pré professionnelles

Domaine de compétences C3D Staps	Compétences et blocs textes DGESIP licence	Ex de blocs licence définis en séminaire C3D
D1 : <b>analyser, diagnostiquer, évaluer</b> les ressources et compétences des pratiquants et des publics en situation et les situations dans lesquelles ils agissent	Compétences disciplinaires : Bloc : « Analyser l'activité d'une personne en situation » : Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe. Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats). Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.  et compétences pro spécifiques :	Bloc : Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant la motricité spécifique et utiliser des techniques et des outils simples pour analyser et expliquer les fonctionnements des pratiquants et les processus utilisés dans une action motrice Bloc : mobiliser une culture technique, pratique et technologique dans les APSA pour caractériser les systèmes des traits caractéristiques des APSA considérées et leurs conséquences sur la conduite motrice des sujets. Bloc : mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les systèmes sociaux et utiliser des techniques et des outils simples pour analyser et comprendre l'environnement sociétal des pratiquants et des structures de pratique
D2 : <b>concevoir, élaborer</b> un projet d'intervention, de transformation, de formation du pratiquant ou du public	Compétences disciplinaires : Bloc : Concevoir et programmer une intervention visant la transformation d'une situation d'activité physique et/ou sportive Et compétences pro spécifiques : Concevoir un plan d'entraînement...	Bloc : Concevoir et programmer une succession d'interventions et les situations d'activité physique et/ou sportive correspondantes et la transformation des pratiquants impliqués dans ces situations
D3 : <b>intervenir</b> , encadrer, transformer, former un public ou des groupes	Compétences disciplinaires Bloc : Mettre en œuvre adapter et évaluer une séance collective d'activité physique et/ou sportive Et compétences pro spécifiques : ex : Bloc EM- enseigner l'EP dans le secondaire ; Bloc ES- Prendre en charge de patients atteints de maladie chronique	Bloc : Mettre en œuvre adapter et évaluer une succession de séances collectives d'activité physique et/ou sportive

<p>D4 : <b>Se situer par rapport à l'environnement</b> sociétal et institutionnel du cadre professionnel <b>pour interagir avec celui-ci et problématiser son action</b></p>	<p>Pas prévu dans les textes licence. C'est à prévoir dans les compétences disciplinaires en licence. Mais dans les compétences professionnelles en deust, licence pro ou en master pro</p>	
<p>D5 : <b>Se situer</b> au sein d'une structure et/ou d'un cadre professionnel <b>et agir</b> en son sein pour mettre en oeuvre et développer des projets et des politiques</p>	<p>Compétences préprofessionnelles transversales  Bloc : « Identifier, se situer et disposer d'une expérience du ou des champs professionnels mobilisant les compétences certifiées  Bloc : Agir au sein d'une organisation professionnelle structurée  Ex de compétences pro spécifiques rentrant dans ce domaine :  gestion financière de la structure  gestion ressources humaines de la structure</p>	<p>Formulations semblables au niveau du domaine et des compétences disciplinaire DGESIP</p>
<p>D6 : <b>S'exprimer et communiquer</b> en développant ses propres ressources et maîtriser- utiliser différentes méthodes et outils</p>	<p>Compétences génériques transversales et linguistiques:  Bloc : « Usages digitaux et numériques »  Bloc « Exploitation de données à des fins d'analyse  Bloc « Expression et communication écrites et orales »</p>	<p>Idem mais décliné par rapport au métier si possible.</p>
<p>D7 : domaine d'<b>intégration</b> des compétences par rapport <b>aux métiers</b></p>	<p>Blocs : Compétences professionnelles spécifiques mises à part pour les besoins des textes en licence pouvant être communes à une formation ou proposée optionnellement</p>	

## Fiches RNCP (pour toutes les formations STAPS)

### I- Présentation des activités

En introduction présentation du métier ou du type de métier visé et du champ professionnel concerné avec les missions que sera amené à assumer le titulaire de la formation.

Puis présentation des activités dans l'ordre des domaines et des compétences DGESIP en distinguant les compétences spécifiques

D1, D2, D3, D4 : compétences disciplinaires DGESIP déclinées par rapport aux métiers. Blocs 1 à 4

D5 : compétences pré-professionnelles et professionnelles. Blocs 5 et 6

D6 : compétences génériques transversales. Blocs 7-8-9

D7 : compétences professionnelles spécifiques. Blocs 10, 11, 12. Inscrire dans l'ordre celles qui sont communes à tous les diplômes puis celles qui peuvent être optionnelles selon les parcours ou options proposées dans les formations.

### II- Présentation des blocs (appelé compétences et capacités évaluées dans fiche RNCP)

Dans le même ordre que dans I- *présentation des activités* avec les mêmes titres mais en

- les précisant dans le titre.
- en les organisant en sous parties correspondantes aux regroupements des compétences certifiées
- en développant les compétences constitutives

Ex de présentation

- Bloc 1 : explication de la compétence complète de l'activité présentée en premier dans le I-
  - 1-1 : formulation de la compétence certifiée n°1
    - compétence constitutive a
    - compétence constitutive b
    - compétence constitutive c
    - ....
  - 1-2 : formulation de la compétence certifiée n°2
    - compétence constitutive e
    - compétence constitutive f
    - compétence constitutive g
- Bloc 2 : explication de la compétence complète de la 2<sup>e</sup> activité présentée en I-
  - 2-1 : formulation de la 1<sup>ère</sup> compétence certifiée du bloc
    - compétence constitutive a
    - compétence constitutive b
    - etc
    -
  - 2-2 : etc.
- Bloc 3 ; explication de la compétence complète de la 3<sup>e</sup> activité présentée en I-
  - 3-1 : formulation de la 1<sup>ère</sup> compétence certifiée du bloc
- etc.

### III- Descriptif des composantes de la certification et supplément au diplôme

C'est une reprise de la présentation précédente sous forme de tableau

Titre des blocs (cf ordre activité du I- et ordre de présentation du II- )	Compétences certifiées (cf les sous-parties précédentes).	Compétences constitutives
Bloc 1	Bloc 1.1	-
		-
	Bloc 1-2	-
	Bloc 1-3	-
		-
Bloc 2		
Etc.		

## Annexes descriptives référentiel C3D

Ce sont les documents internes C3D sous format Excel sur lesquels les séminaires C3D ont travaillé et qui servent de référentiel commun de formation. (Ils seront mis à disposition sur le site).

CF Document Excel comme exemple

Domaines de compétence	blocs	Compétences constitutives	Compétences certifiées

## Déclinaison locale et supplément au diplôme

Cette déclinaison permet de replacer dans les blocs du référentiel C3D ce qui est fait au niveau local et les UE qui composent les blocs.

Document Excel ou extraction apogée intégrant :

blocs	Compétences certifiées	Compétences constitutives	UE et compétences de l'UE	Crédits et horaires